

# Recension

**Le Blanc, G. et F. Brugère (2017). *La fin de l'hospitalité, Lampedusa, Lesbos, Calais... Jusqu'où irons-nous ?* Paris, Flammarion.**

L'ouvrage de Guillaume Le Blanc et Fabienne Brugère entend porter sur la question de l'hospitalité un regard à la fois théorique et pratique. Les auteurs se revendiquent d'une « philosophie de terrain et [d']un reportage d'idées » (p. 14). Les thèses sur l'hospitalité et les migrations énoncées dans l'avant-propos et dans l'introduction<sup>1</sup> ne sont certes pas nouvelles, mais la manière de les porter est tout à fait différente. C'est là notamment que se situe l'intérêt de cet ouvrage. Derrière la question de l'hospitalité, les auteurs s'interrogent sur le sens de l'accueil aujourd'hui et invitent à repenser l'hospitalité politique au XXI<sup>e</sup> siècle dans le cadre d'une République bienveillante. Est-il possible, se demandent-ils, de parler d'hospitalité lorsque prospèrent dans les lieux humains des barrières de barbelés ? Quel sens donner à une hospitalité qui considère l'étranger comme un ennemi qu'il faut repousser à tout prix ?

Le livre est composé de sept chapitres. Les quatre premiers évoquent la traversée des migrants et les réalités qui se vivent sur les terres d'exil, notamment entre le secours et l'accueil. Les trois derniers chapitres, plus normatifs, soulignent que l'urgence dans cette nouvelle configuration de l'immigration exige un réalisme politique qui reconsidère et accorde la préséance à l'hospitalité comme valeur politique dans le cadre d'une République

---

<sup>1</sup> Par exemple, les deux auteurs considèrent que les migrations ont toujours fait partie de l'histoire de l'humanité, car les bouleversements qu'a connus le monde à travers les siècles ont conduit les peuples à se déplacer à la recherche d'une vie supportable.

bienveillante. Notons que le livre ne fait pas l'économie des pistes de lectures historiques qui montrent combien la question soulevée s'est inscrite dans une conjecture évolutive depuis les Anciens. Sans reprendre *in extenso* les sous-titres de cet essai, la subdivision de cette recension est restée fidèle à la démarche des auteurs.

## **Les citoyens entre hospitalité éthique et hospitalité politique**

*La fin de l'hospitalité* se confronte aux discours prometteurs que l'on entend souvent lorsqu'il est question de l'accueil des migrants. Faisant un rappel historique, Le Blanc et Brugère pointent du doigt le contraste visible entre les discours et la réalité profonde de l'accueil des migrants. Ils rappellent la Déclaration de 1948 sur la libre circulation des personnes et montrent que les discours sont loin de ce qui se passe sur le terrain. De fait, comment comprendre qu'après cette Déclaration, le gouvernement français, en 1995, crée le « délit d'hospitalité » en menaçant d'emprisonnement toute personne logeant une personne étrangère en situation irrégulière ou des demandeurs d'asile ?

Il existe, selon les auteurs, deux types d'hospitalité : une hospitalité éthique et une hospitalité politique. La première est spontanée et elle est présente dans l'histoire de toutes les sociétés. La deuxième, quant à elle, prend racine au siècle des Lumières notamment avec la Révolution française et *Vers la paix perpétuelle* de Kant. Aujourd'hui, l'hospitalité politique est en danger, car en plus du retour des populismes, elle est constamment mise sous condition. La plupart des gouvernants veulent toujours des conditions pour parler d'un accueil illimité, ce que récusent les auteurs de cet essai, car ils estiment que ces conditions se fondent sur des normes juridiques propres à chaque État-nation qui pense ses propres règles en interne.

Depuis 2015 avec l'arrivée massive des migrants sur ses côtes, c'est toute l'Europe qui expérimente désormais le « déni d'hospitalité ». Cette arrivée a créé, du côté des gouvernements d'accueil, le tabou de l'hospitalité. Pour comprendre l'origine de ce tabou, Le Blanc et Brugère interrogent les politiques de l'hospitalité. Ils font remarquer que le monde occidental est en train d'observer la fin de l'hospitalité comme valeur politique alors que la Convention de Genève de 1951 avait défini un cadre pour

les réfugiés. Ils n'hésitent pas à mentionner que si, aujourd'hui, l'on parle de l'hospitalité, ce n'est plus comme valeur politique, car il manque dans ces discours ou dans ces réalités la dimension de l'accueil, socle de toute hospitalité.

Effectivement, avec le terrorisme et les différentes sortes d'attentats, la peur de l'autre a repris le pouvoir. Par conséquent, l'hospitalité a perdu sa nature de valeur politique auprès des gouvernants. À sa place, les gouvernements accordent la préséance à la sécurité en amplifiant « une rationalité du contrôle au détriment de toute capacité d'accueil » (p. 21). La conséquence de ce tout sécuritaire, c'est « la désintégration de l'idée politique d'hospitalité » (p. 22).

Après une référence à Homère et à Spinoza, les auteurs reprennent l'idée de l'hospitalité développée par Emmanuel Kant dans *Vers la paix perpétuelle*. Dans ce livre, Kant considère que la paix perpétuelle « présuppose la reconnaissance d'un droit à l'hospitalité pour toute personne dont la vie est en danger dans son propre pays » (p. 22). Pour Kant, l'hospitalité est un droit universel de séjour provisoire qui n'a rien à voir avec la philanthropie.

Avec les nations modernes, deux conceptions de l'hospitalité voient le jour. La première promeut un « droit de séjour fixé entre les nations pour tout citoyen d'une autre nation » (p. 22). La deuxième « plaide pour un droit naturel surpassant les nations et soutient que chacun est citoyen du monde » (p. 23). Comme on peut le constater, c'est le droit qui est au fondement de l'hospitalité comme valeur politique.

En réalité, ce que dénoncent les auteurs de *La fin de l'hospitalité*, c'est qu'aujourd'hui l'hospitalité comme valeur politique est quasi inexistante. Cette démission du politique face à l'arrivée massive des migrants a ressuscité l'hospitalité comme valeur éthique. Cela se manifeste par des initiatives personnelles provenant des citoyens qui s'organisent, en dehors de l'État, pour accueillir les nouveaux qui arrivent. C'est le rôle des bénévoles, notamment, qui travaillent dans les camps ou encore des particuliers qui n'hésitent pas à proposer leur aide aux migrants. Les gouvernements qui font face à l'arrivée massive des migrants doivent se poser les bonnes questions; la plus importante n'étant pas de savoir comment sécuriser les frontières, mais plutôt de

chercher à penser la possibilité de considérer les nouveaux arrivants comme des citoyens et des individus et non pas simplement comme des migrants. Pour répondre à cette question, les auteurs convoquent Spinoza qui développe une philosophie du réfugié (p. 26). Spinoza invite ceux qui accueillent à ne pas ignorer la réalité de la migration, car ce n'est qu'en en prenant conscience que les politiques nationales peuvent véritablement trouver des solutions pour résoudre la question sans pour autant mettre en danger la vie des nationaux. Les auteurs considèrent le passage de la mer comme « l'expression rationnelle d'un conatus<sup>2</sup>, d'une puissance qui espère refaire surface dans l'exil » (p. 38). En effet, le propre de la vie c'est de lutter, c'est pourquoi lorsque les migrants partent de chez eux, il est important pour eux de trouver une terre d'accueil où l'hospitalité est une valeur.

En réalité, Le Blanc et Brugère souhaitent une mutation de la question de l'hospitalité : elle doit partir de l'idée de compassion pour reconquérir sa place de valeur politique. C'est dans cet ordre d'idées qu'ils affirment que « [l]'hospitalité n'est ni une gaze sur une plaie, ni un baume enchanteur. Elle ne se limite pas à l'espace domestique qui risque toujours de laisser perdurer l'autorité d'un maître. Elle est un soin approprié rendu à des vies vulnérables. Ces vies qui pourraient, en d'autres circonstances, être les nôtres sont rendues étrangères » (p. 28).

L'idée ici est de comprendre que chaque être humain a de la valeur et qu'il mérite un accueil digne de son humanité, car ignorer l'idée même de migration dans l'existence des humains, c'est ignorer la possibilité d'une cohabitation dans le monde. Les migrations font partie des réalités humaines et on ne peut pas faire comme si elles n'existaient pas. Au lieu de développer une culture de la peur, les gouvernements des pays d'accueil doivent repenser les migrations dans l'espace national<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Le conatus est une notion essentielle de l'éthique de Spinoza. Il signifie effort, en latin. En effet, selon Spinoza, toute chose qui existe fournit l'effort de persévérer dans son être. Dans *Éthique*, partie III, proposition 6, Spinoza écrit : « Chaque chose, autant qu'il est en elle, s'efforce de persévérer dans son être. »

<sup>3</sup> Emmanuel Kant : « La terre étant sphérique, les hommes ne peuvent pas s'y disperser à l'infini, mais ils doivent finalement supporter la promiscuité, personne n'ayant originellement plus de droit qu'un autre à être à un

## Réajuster les politiques de l'hospitalité

### • Restaurer l'accueil

Cette étude propose un questionnement qui amène les citoyens et les gouvernements à ne pas cloisonner l'hospitalité dans la sphère du Je. L'une des conditions, c'est de réajuster les politiques de l'hospitalité en dehors des élan individuels qui ne permettent pas de résoudre le problème des migrants qui arrivent. Aujourd'hui, il est incontestable que la notion de l'hospitalité publique en vogue dans les années 1970 lors des déplacements des peuples asiatiques n'existe plus, car l'idée de communauté a été galvaudée par le scepticisme démocratique issu des terrorismes et autres formes d'attentats. Ainsi pour les auteurs de l'ouvrage, il n'est pas question de se limiter à secourir, il faut aussi accueillir, car c'est l'accueil qui donne un sens à l'hospitalité :

Le secours est une réponse immédiate à un appel de détresse. Il s'accompagne d'une temporalité qui est celle de l'urgence. Répondre à des besoins vitaux suppose de faire vite et bien pour éviter le pire, la mort. À l'appel au secours il faut répondre au nom d'un impératif humanitaire, ce qui suppose des qualités précises : une volonté d'agir, une intelligence de la situation et l'exercice d'une forme de bienveillance (p. 107).

Le secours est ici pensé comme pouvant, temporairement, faire face à l'accueil des migrants, car lorsque ces derniers appellent au secours, ils ont besoin d'obtenir une réponse humaine qui soit en accord avec leur désir de partir. Les terres d'accueil doivent dès lors leur servir de lieu d'exercice de leur autonomie, parce que lorsque l'autonomie est prise en otage, la vie humaine n'est plus possible. Le secours devient, de ce fait, incontournable dans l'idée de l'hospitalité, parce que c'est celle-ci qui permet l'autonomie du migrant à travers le respect de la valeur de la vie. Pour souligner la

---

endroit donné de la terre. » Kant, E. (1986). *Vers la paix perpétuelle*, dans *Œuvres philosophiques*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. III, p. 350.

pertinence du secours, les auteurs comparent le danger que vivent les migrants lorsqu'ils arrivent en terre d'accueil à un danger semblable à celui que l'on vit pendant l'état de guerre. De fait, le secours « met en avant un impératif humanitaire face à des sociétés fermées qui font la guerre à des populations, les force à partir à cause de motifs politiques, religieux, raciaux, etc. » (p. 111).

Cependant, les auteurs estiment que l'on ne peut pas se limiter au secours qui est un acte instantané. Ils constatent que les « démocraties occidentales ont interrompu la trajectoire qui va du secours à l'accueil » (p. 114). De ce fait, l'idée cosmopolitique de l'accueil a été repoussée. L'urgence se situe dès lors dans la restauration de l'accueil parce que l'idée qu'il véhicule est dans la durabilité, contrairement au secours qui est dans la biopolitique<sup>4</sup>. Effectivement, le secours véhicule le monopole de l'urgence vitale, car désormais, ce qui fait la valeur d'un État, c'est sa capacité à secourir sa population en danger. Ce qui n'est pas le cas avec l'accueil.

### • Pour un réalisme de l'hospitalité

L'idée d'un réalisme de l'hospitalité part du principe de l'urgence d'une restauration publique de l'hospitalité pour sortir de l'anonymat. L'hospitalité n'est pas simplement une idée, car elle a pour vocation de s'ancrer dans les politiques publiques de chaque société des individus. Dans la mesure où toutes les sociétés se fondent sur une forme d'hospitalité nécessaire à sa survie, le modèle de l'accueil doit transcender la théorie pour embrasser la dimension pratique. Concrètement, on ne peut pas comprendre qu'un pays n'ouvre pas ses portes aux migrants qui arrivent. Secourir ne suffit pas, il faut, en plus de laisser entrer des inconnus chez soi, penser à leur installation et aux conditions de leur subsistance dans l'espace et dans le temps. Partant de ce postulat, l'hospitalité est considérée comme une exigence de justice, car elle se fonde dans la nécessité universelle de l'accueil de tous et pour tous, peu importent les origines ou les caractéristiques raciales,

---

<sup>4</sup> Dans le texte, le concept biopolitique se réfère à Michel Foucault qui la définissait comme un « pouvoir gestionnaire de la vie et de la survie ». Foucault, M. (1976). *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, p. 180.

religieuses ou sociales. Ainsi, au nom de l'égalité, l'hospitalité devient un impératif catégorique, parce que lorsqu'il s'agit d'accueillir des migrants, l'idée « d'êtres semblables » doit être mise en avant. Pour les auteurs, le réalisme de l'hospitalité n'est que la concrétisation de l'idée d'hospitalité. Il y a donc un rapport de complémentarité entre l'idéal et le réel. D'où la nécessité de repenser l'hospitalité aujourd'hui en termes d'idée politique et éthique.

Outre l'égalité, le réalisme de l'hospitalité considère qu'il ne faut pas voir dans l'hospitalité le caractère absolu que l'on pourrait lui attribuer. Ce qui demeure essentiel, c'est que ce réalisme « défend l'idée d'un droit à être accueilli provisoirement et [...] que la réalisation de ce droit est un moyen efficace pour pacifier la société » (p. 195). L'hospitalité n'est pas un idéal, c'est un devoir, un impératif *hic et nunc*. C'est pourquoi, lorsqu'il est question de l'accueil des migrants, on ne peut pas se limiter à une hospitalité privée : « Elle est calcul et non uniquement main sur le cœur, car elle est fondée sur la conviction que l'accueil est préférable à l'abandon et que la bienveillance est plus porteuse pour une société que la malveillance » (p. 195).

Le Blanc et Brugère sont convaincus que ce n'est pas l'hospitalité irréfléchie qui peut résoudre, dans le fond, la question de l'arrivée des migrants. Il faut toujours ce réalisme qui permet de comprendre que, dans l'idée de l'élan spontané, il faut le calcul réel, la possibilité concrète de proposer des conditions de vie dignes d'une société démocratique.

### • **Au-delà du contrat sentimental : les institutions**

Pratiquer l'hospitalité dans le cadre de l'intérêt commun est fondamental pour redéfinir l'hospitalité aujourd'hui; institutionnaliser l'hospitalité permet d'atteindre le bien-être pour tous. Il est utile de souligner que la personnalisation de l'hospitalité comporte davantage de risque que de possibilités, parce que lorsqu'individuellement chaque citoyen agit selon son cœur pour aider un mendiant, il est clair qu'il n'ira jamais au bout. Les auteurs rappellent, par ailleurs, l'étymologie du mot hospitalité qui vient de « hôpital ». Cette référence à l'origine du mot hospitalité n'est pas anodine, puisque cela signifie qu'il faut un lieu commun

(d'hébergement gratuit) pour penser la vie et l'accueil de ceux qui arrivent. L'hospitalité aujourd'hui doit certes rejoindre l'idée antique de sociabilité qui désignait le contrat entre des personnes, des villes et des familles et où accueillir l'autre était considéré comme un impératif inconditionnel. Cependant, elle doit aussi s'incarner dans une institution, et la fonction publique devrait se substituer à la fonction privée.

### • **La République bienveillante**

On l'aura compris, *La fin de l'hospitalité* invite les gouvernements à soutenir les particuliers, les groupes religieux et les associations dans leur pratique de l'hospitalité. En fait, il leur faut penser le rapport à la sécurité sans laisser la place aux terrorismes, car il y a une forme de repli identitaire qui est présente dans la société. C'est pourquoi il faut redéfinir positivement la politique de l'hospitalité.

L'idée de République bienveillante est, à nos yeux, la plus stimulante de l'essai parce qu'elle met en avant l'idée d'une république qui tiendrait compte de l'engagement de chaque citoyen ou collectif en privé et de la nécessité de l'engagement des institutions étatiques. Or, pour qu'une République bienveillante advienne, il faut que l'État porte un regard sur les organisations et les initiatives sur le terrain. Au lieu de se poser en donneuse de leçons, la République qui se veut bienveillante doit :

[i]nventer des normes et exiger plus d'évaluation et de gestion au nom d'une fiction nommée « objectivité » [...]. L'État républicain doit apprendre à écouter les individus dans leurs pratiques pour aller à la rencontre de ce qui devrait faire la base de la politique : la capacité à développer des expériences bonnes collectivement (p. 213).

En outre, la dimension politique pourrait avoir un avantage dans la considération des personnes. Au lieu d'un numéro ou d'un brassard, les migrants seraient pris en compte à partir même de leur individualité. C'est donc le rôle de la République bienveillante : développer et déployer la politique de l'individu. Cependant, pour y arriver, elle doit s'intéresser à la vie



de chaque individu qui arrive sur son territoire, la soutenir et l'aider à reprendre espoir loin des sombres souvenirs de la traversée.

En somme, dans *La fin de l'hospitalité*, il est question de repolitiser l'impulsion hospitalière et de décoloniser les peurs pour résoudre aujourd'hui la question des migrants. Les auteurs invitent les gouvernements à donner la parole aux populations. Il est vrai que le modèle de l'éthique de l'hospitalité n'est pas critiqué, mais il ne peut pas prendre la place de l'hospitalité parce que l'hospitalité sous-entend toujours un cadre, un procédé et un lieu durable. Ainsi, l'hospitalité est appelée à devenir une affaire collective. La richesse des questions soulevées par les auteurs souligne le fait qu'aujourd'hui, la philosophie politique, en plus des idées qu'elle enseigne, doit se réapproprier le terrain pour en faire des laboratoires de réflexion. Le livre présente, à mon avis, un double intérêt. Le premier tient compte de l'implication normative de la philosophie dans les questions de société. Cela a l'avantage de permettre une certaine rationalisation des pratiques de terrain. Le deuxième intérêt se situe sur le plan même de la question de l'hospitalité qui permet de comprendre sa pertinence comme pratique de politique démocratique. Tout en louant l'initiative de Guillaume Le Blanc et de Fabienne Brugère, nous notons qu'une impasse est faite sur les contextes politiques des lieux d'origine de ceux qui arrivent et les coûts politiques et économiques liés à cette restauration de la valeur politique de l'accueil dans un contexte d'immigration massive.

**Pénélope-Natacha Mavoungou-Pemba**

Doctorante aux facultés de philosophie de l'Université Laval et de l'Institut Catholique de Toulouse.

# ETHICA

*Ethica* est une revue interdisciplinaire et internationale qui paraît deux fois par année et qui publie des textes contribuant au progrès de la connaissance dans les domaines de l'éthique théorique et appliquée. Publiée depuis 1989 par le Groupe de recherche Ethos de l'Université du Québec à Rimouski (Canada), *Ethica* est une des plus anciennes revues en éthique de langue française. Elle entend favoriser le dialogue entre les chercheurs en éthique et participer aux différents débats éthiques soulevés dans la société québécoise et ailleurs.

## Soumission des manuscrits

1. Qu'ils présentent des démonstrations originales, qu'ils fassent l'examen critique de thèses et de questions précises ou qu'ils proposent de nouvelles pistes de réflexion, les manuscrits soumis à *Ethica* doivent contribuer à la recherche, à la critique ou à la discussion en matière de philosophie morale, d'éthique théorique ou d'éthique appliquée. Sont exclus les travaux de pure vulgarisation.
2. Les articles, recensions ou comptes rendus soumis à *Ethica* ne doivent pas avoir fait l'objet d'une publication antérieure.
3. Les soumissions doivent être envoyées par courriel à la direction de la revue ([dany\\_rondeau@uqar.ca](mailto:dany_rondeau@uqar.ca)).

## Évaluation des manuscrits

1. Chaque projet d'article est soumis à deux lectrices ou lecteurs compétents dans le domaine du sujet traité par l'auteure ou l'auteur.
2. Le nom de l'auteure ou de l'auteur n'apparaît pas sur la copie du texte soumis à l'évaluation.

## Sélection et publication des manuscrits

1. Après avoir pris connaissance des rapports de lecture, le comité de rédaction prend la décision au sujet de la publication.
2. La décision est communiquée à l'auteure ou à l'auteur avec l'essentiel du rapport de lecture et les motifs qui expliquent la décision.
3. Les auteures ou auteurs sont invités à revoir leur texte et à l'expédier avec les corrections définitives dans les meilleurs délais en vue de respecter le calendrier de publication d'*Ethica*.
4. Les auteures ou auteurs recevront gratuitement une épreuve numérique de leur texte et un exemplaire de la revue.
5. Les droits de reproduction des articles publiés sont réservés à *Ethica*.
6. La politique rédactionnelle de la revue peut être consultée à l'adresse: [www.uqar.ca/ethica](http://www.uqar.ca/ethica)